

L'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)

Étape 1

Identification et transmission

L'établissement identifie une difficulté et contacte l'IEN-ASH pour présenter la situation à l'aide d'une fiche de saisine. L'IEN évalue la pertinence de l'intervention de l'EMAS et transmet la demande au coordinateur.

Étape 2

Analyse et première rencontre

Le coordinateur de l'EMAS analyse la fiche de saisine et organise une rencontre avec l'équipe pédagogique. Cette rencontre permet de clarifier le contexte, la problématique et les attentes.

Étape 3

Observations et recommandations

L'EMAS, une équipe médico-sociale dédiée, peut effectuer des observations en classe pour affiner son analyse. Elle propose des outils, stratégies ou adaptations pédagogiques adaptés à la situation.

Étape 4

Suivi et évaluation

L'EMAS accompagne l'équipe éducative ou périscolaire pour évaluer les résultats des recommandations et ajuster les actions si nécessaire. Un questionnaire de satisfaction est adressé à l'équipe éducative pour évaluer le service rendu.

